

Compte-rendu du conseil municipal du 26 juin 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la présidence de Monsieur Benoît LARVOR, Maire.

Présents : Benoît LARVOR, Maire – Josette LE PONNER, Didier LASSALLE, Marc GUILLAUME Adjoints – Claude GALLAIS, Delphine SEBILLE, Lionel PECQUEUR, Arnaud LE GOFF, Evelyne DRION, Laurence GLOUX, Laëtitia OGER, Marc LE BOUDEC, Lionel GUILLOU, Joseph LE MAUFF, Cédric LE GALL

Absent excusé : /

Absent non excusé : /

Secrétaire de séance : Arnaud LE GOFF

Règlement intérieur : présentation et constitution du règlement intérieur

Le Maire fait lecture du projet de règlement intérieur. Il explique qu'il sera ensuite envoyé au Centre de Gestion afin qu'il soit étudié en comité technique. Ce dernier émettra alors un avis. La validation finale s'effectuera par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal valide le règlement intérieur et autorise le Maire à saisir le Comité Technique.

Mise en place de la commission d'appels d'offres

Le Maire informe qu'il est obligatoire de nommer une commission d'appel d'offres.

Après en avoir délibéré, sont nommés :

Président : Benoît LARVOR,

Titulaires : Laurence GLOUX, Didier LASSALLE, Lionel GUILLOU

Suppléants : Cédric LE GALL, Claude GALLAIS, Marc LE BOUDEC.

Présentation des travaux de la commission communication du 19 juin 2020

Un nouveau bulletin d'information va voir le jour. La 1^{ère} diffusion devrait être effectuée fin juillet.

Avenant Maison des Associations

Le Maire fait savoir qu'il a reçu un avenant de l'entreprise LE COQ. Celle-ci propose de réduire son avenant à 2 687,54.

A ce montant, il convient de déduire l'avenant négatif de -3 978,00 € sur les études de structure béton armé, ce qui revient à présenter un avenant négatif de :

$2\,687,54 - 3\,978,00 = -1\,290,46$ € HT soit $-1\,548,55$ € TTC.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Validation devis changement ordinateur bibliothèque

Il est nécessaire de changer l'ordinateur de la bibliothèque. Le Conseil Municipal valide le devis pris auprès de Breizh Informatique :

Ordinateur mémoire 8 Go : 332,00 € HT

Ecran : 115,83 € HT

Clavier + souris : 24,92 € HT